**CONVOCAATION**

Date	19/04/2010
Affichage	20/04/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

THEME : **DEVEL. LOCAL 3**

**OBJET : CONTRAT DE
REDYNAMISATION DES SITES DE
DEFENSE – AMELIORATION DE
L'OFFRE DE STATIONNEMENT
POUR UN MEILLEUR USAGE DES
TRANSPORTS COLLECTIFS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **jeudi 29 avril 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

AIGUIER Yvon pouvoir à PETELET Renée
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

Absents-Excusés : AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : Gérard FROMM

Dans le cadre du contrat de redynamisation des sites de défense, il a été prévu d'offrir un meilleur accueil touristique en améliorant l'offre actuelle de stationnement, par un aménagement de divers secteurs, obligeant ainsi les automobilistes à une rotation plus importante dans l'occupation des places, d'une part, et, d'autre part, en offrant plus de sécurité et de facilités dans des parcs en ouvrage, de manière à limiter, autant que possible, les circulations et stationnement dans la cité historique, tout en incitant à l'usage des transports collectifs.

Le coût estimatif de ces divers aménagements est de 640 250 € HT.

Le plan de financement de ces aménagements serait le suivant : assuré à concurrence de 325 250 € par le FNADT, 107 000 € par le Conseil Régional, 80 000 € par le Conseil Général et 128 000 € par le maître d'ouvrage.

- FNADT : 325 250 €
- Conseil Régional : 107 000 €
- Conseil Général : 80 000 €
- Autofinancement : 128 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- De solliciter des partenaires co-signataires du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense les financements nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les autorisations nécessaires auprès de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer une mise en concurrence pour la réalisation de ces aménagements, et à signer les marchés et tous documents s'y rapportant ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération et dudit contrat.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe)

NE VOTE PAS : 0

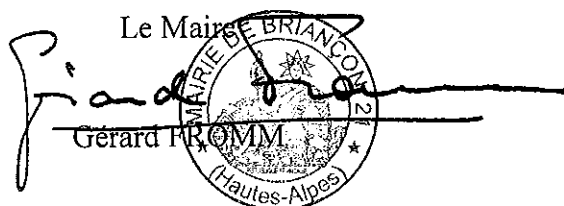
Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 30 AVR. 2010

PUBLIÉ LE 30 AVR. 2010

NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard FROMM
